



Chère-es collègues,

Depuis le 30 avril 2025 la Négociation Annuelle Obligatoire (NAO) s'est ouverte sur les salaires. Pour rappel, l'année dernière la direction avait consenti à une enveloppe de 4,6 millions d'euros, soit 2,59 % de la masse salariale.

Nous souhaitons cette année que cette enveloppe soit à la hauteur de la contribution de chacune et chacun des salariés. Nous demandons que le budget soit porté à **4.5%** de la masse salariale afin de le refléter.

Ensemble, faisons poids face à la direction !

Nous vous invitons à venir en parler avec nous.

Fraternellement,
Vos trois organisations syndicales unies.